

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Correspondance romaine. — IV Le Saint-Père Benoît XV à nos Soeurs de la Providence. — V Benoît XV et la musique sacrée. — VI Une communion générale de tous les catholiques du monde le 29 juin. — VII Les hosties. — VIII Table des matières contenues dans le LXXIème volume.

AU PRONE

Le dimanche 30 juin

On annonce:

La fin du mois du Sacré-Coeur.¹

Le premier vendredi du mois.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 30 juin

Messe basse du VI dim.; **semi-double**; mém. de saint Paul, de saint Pierre et de saint Jean-Baptiste; préf. de la Trinité.

Solennité des Ss. Pierre et Paul

Messe chantée, comme le 29 juin; mém. du VI dim.; préf. des Ap.; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, mém. du précieux Sang, du dim. et de saint Jean-Baptiste.

Dans le diocèse de Joliette, messe basse de la Dédicace avec mém. du VI dim.; préf. et dernier Ev. du dim. — A la messe chantée des Ss. Pierre et Paul, avec mém. de la Dédicace et du dim.; préf. des Ap. et dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres des Ss. Ap., mém. du précieux Sang, de la Dédicace, du dim. et de saint Jean-Baptiste.

¹ Les exercices du mois du Sacré-Coeur donnent droit aux indulgences suivantes :

1o Pour les exercices *privés* du mois du Sacré-Coeur: 1o 7 ans et 7 quarantaines (7 ans seulement jusqu'en 1889) pour l'exercice de chaque jour (30 mai 1902); 2o indulgence plénière pour les 30 *exercices privés* (ou publics), pourvu qu'on se *confesse, communique et prie* pour le pape dans une visite d'église (ou de chapelle de communauté pour les personnes de la maison seules), en un jour à son choix pendant le mois, ou l'un des huit premiers jours de juillet (30 mai 1902);

2o Pour les exercices *publics* du mois du Sacré-Coeur, à l'église: 1o 7 ans et 7 quarantaines (7 ans seulement jusqu'en 1889) pour l'exercice de chaque jour

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 7 juillet

Diocèse de Montréal. — Du 28 juin, saint Irénée (Montréal); du 2 juillet, Visitation (Sault-au-Récollet).

Diocèse d'Ottawa. — Du 2 juillet, Visitation (South-Gloucestér).

Diocèse des Trois-Rivières. — Du 25 juin, saint Prosper; du 2 juillet, Visitation (Champlain et Pointe-du-Lac); du 4, saint Elie (Caxton).

Diocèse de Sherbrooke. — Du 1 juillet, Précieux Sang (Capelton); du 4, saint Elie (Glen-Iver).

Diocèse de Nicolet. — Du 25 juin, saint Guillaume (d'Upton); du 26, saint David (d'Yamaska); du 1 juillet, Précieux Sang; du 2, Visitation.

Diocèse de Pembroke. — Du 1 juillet, Précieux Sang (Calabogie).

Diocèse de Joliette. — Du 25 juin, saint Guillaume; du 2 juillet, Visitation (île Dupas).

Diocèse de Mont-Laurier. — Du 2 juillet, Visitation (Gracefield).

J. S.

PRIÈRES DES QUARANTE-HEURES

Mardi	2 juillet	— Saint-Placide.
Jeudi	4 "	— Sainte-Lucie.
Samedi	6 "	— Bordeaux.

(30 mai 1902); 20 indulgence plénière si l'on a assisté au moins à 10 *exercices publics* pendant le mois, pourvu qu'on se *confesse, communique* et *prie* pour le pape dans une visite d'église (ou de chapelle de communauté pour les personnes de la maison seules), en un jour à son choix pendant le mois, ou l'un des huit premiers jours de juillet (30 mai 1902);

30 Pour les *exercices prêchés* tous les jours, ou au moins 8 jours du mois du Sacré-Coeur, dans les églises (ou les chapelles de communautés): 10 pour chaque jour, 7 ans et 7 quarantaines; 20 indulgence plénière comme à 20 ci-dessus; 30 pour tous les fidèles, indulgence plénière *toties quoties* (ou de Portioncule) dans les églises (ou chapelles, mais seulement pour les personnes de la maison) où l'on a prêché ces exercices, en *visitant* cette église (ou chapelle) le dernier dimanche de juin (au lieu du 30 juin, en 1907) et en y *priant* pour le pape (la *confession* et la *communion* peuvent se faire partout); 40 pour les *prêtres* qui ont prêché cette série et les curés ou *recteurs d'églises* ou supérieurs qui les ont fait prêcher, privilège de l'autel grégorien pour l'âme pour laquelle ils célébreront le dernier dimanche du mois; 50 pour les personnes qui s'efforcent de propager ce saint exercice, ou de le faire mieux célébrer, 500 jours pour chaque oeuvre faite dans ce but, et indulgence plénière à chacune de leurs communions, pendant le mois de juin (8 août 1906, 26 janvier 1908).

CORR



ES lecteur

vent peu

ral des

mais suggestive b

heureuse Marguer

Louis XIV de mett

ce. Il y établissait

des ordres dont il

pratiquement, tout

masses, à celle-ci

l'image du Sacré-

France et sur lac

tions personnelles

rir aux sources.

Ces sources doi

prêtre français, p

soutenu que le p

Louis XIV et qu

notre pays sont d

pas suivi les ord

bienheureuse Ma

mains, d'après ce

interprété simpl

y a trouvé une

tirée avant lui.

la chose n'est pa

manqué de persp

Au milieu de c

fait entendre. El

de Rome. Le card

CORRESPONDANCE ROMAINE

15 mai 1918.



ES lecteurs de la *Semaine religieuse* de Montréal savent peut-être que le Père Le Doré, supérieur général des Eudistes, a naguère publié une courte mais suggestive brochure sur le fameux *message* de la bienheureuse Marguerite-Marie, par lequel il aurait été ordonné à Louis XIV de mettre le Sacré-Coeur sur le drapeau de la France. Il y établissait que le grand roi n'avait pas eu à exécuter des ordres dont il n'avait jamais eu connaissance. Au fond, et pratiquement, toute la question du *message* se ramène, pour les masses, à celle-ci : " Faut-il mettre sur le drapeau français l'image du Sacré-Coeur ? " C'est une question périodique en France et sur laquelle chacun discute au gré de ses convictions personnelles sans souvent se donner la peine de recourir aux sources.

Ces sources doivent être pour le moins obscures, puisqu'un prêtre français, prenant à rebours la thèse du Père Le Doré, a soutenu que le *message* a été légitimement communiqué à Louis XIV et que les malheurs qui sont venus fondre sur notre pays sont dus à la faute qui a été commise quand on n'a pas suivi les ordres reçus de Dieu par l'intermédiaire de la bienheureuse Marguerite-Marie. Ce prêtre n'a pas eu en mains, d'après ce qu'il dit, de documents nouveaux. Il a interprété simplement ceux qui étaient déjà connus et y a trouvé une conclusion opposée à celle qu'on en avait tirée avant lui. On doit en bonne logique en déduire que la chose n'est pas claire en elle-même ou que les auteurs ont manqué de perspicacité dans l'interprétation donnée.

Au milieu de cette controverse, voici qu'une autre voix se fait entendre. Elle ne part pas du Vatican, mais tout de même de Rome. Le cardinal Billot, jésuite, ancien professeur au Col-

SSIALES

née (Montréal); du
(South-Gloucester).
saint Prosper; du 2
cieux Sang (Capel-
llaume (d'Upton);
éc'ieux Sang; du 2,
x Sang (Calabogie).
llaume; du 2 juillet,
itation (Gracefield).
J. S.

LURES

au moins à 10 exercices
munie et prie pour le
unauté pour les person-
nt le mois, ou l'un des

oins 8 jours du mois du
unautés): 10 pour cha-
re comme à 20 ci-dessus;
ies (ou de Portioncule)
personnes de la maison)
(ou chapelle) le dernier
y priant pour le pape
at); 40 pour les *prêtres*
plises ou supérieurs qui
l'âme pour laquelle ils
personnes qui s'efforcent
élébrer, 500 jours pour
ère à chacune de leurs
3 janvier 1908).

lège Romain, a répondu par une lettre rendue publique à la demande suivante qui lui avait été adressée: " Est-il bon que l'image du Sacré-Coeur soit sur le drapeau national français?" Et il a répondu en théologien, objectivement, sans discuter la question du *message* en lui-même. Toutefois, son argumentation suppose et soutient qu'il n'est pas dans les usages de Dieu de demander pareille chose aux hommes. Dieu, expose le cardinal, ne rendra pas nécessairement invincible le drapeau sur lequel sera figuré le coeur de son divin Fils. Ce coeur figuré n'est pas un palladium matériel ou un préservatif des maux qui peuvent arriver aux hommes. Dieu est, en effet, le père et le maître de tous les hommes, et il donnera la victoire à qui il voudra selon les desseins admirables de sa Providence sur le monde. Comment l'aurait-il promise à la nation qui mettra le Sacré-Coeur sur ses drapeaux. Toutes les armées pourraient le faire, et alors ?

Il y a un argument sur lequel a passé le savant cardinal. Au 14 juillet, en France, on pavaise les rues, et les drapeaux sont arborés à la porte des cafés, des estaminets, des théâtres et des cinémas, qui sont souvent des écoles d'immoralité. Convient-il d'y voir arboré un drapeau qui porterait l'effigie du Sacré-Coeur? Il faudrait peut-être adopter en France ce qui se pratique en Italie. Là le drapeau du roi ou de l'armée se différencie de celui du commerce par l'adjonction de la couronne sur les armes de Savoie. Ou bien simplement on pourrait restreindre le champ et réserver l'insigne sacré à l'étendard royal, impérial ou présidentiel, qui symbolise la nation toute entière et que nul n'a le droit d'arborer. Ainsi en Italie le fanion royal est un carré de soie bleue sur lequel se détache en cercle le grand cordon de l'*Annonciade* avec, au milieu un aigle de sable tenant en ses mains l'écusson de la maison de Savoie. Cet étendard ne sort jamais qu'avec le roi.

Je crois, en tout cas, que la parole autorisée du cardinal

Billot, en mettant les
des discussions inuti
irritantes à cause de
descend en champ c

Le nouveau droit
de la Pentecôte. E
ment non. Et à cela
point s'arrêter à ce
lectives, dont le pap
tes sont arrivées non
Je dis des plaintes,
demandes avaient v
pourquoi j'ai tenu i
est vrai, parlement
Le nouveau code d
18 mai 1918. C'est
promulgation de ce
trouvé des esprits
appuyer ce qui s
tenté une diversion.
jour de la Pentecôt
saisi de tant de que
Commission d'inter
de travail pour rép
impossible. En bon
seul moyen de cal
la date de la mise
à Rome, a été im
point se méprendr
tice. Le Saint-Siè
la Consistoriale du
d'après le nouvea

Billot, en mettant les choses au point, contribuera à faire taire des discussions inutiles parce qu'elles sont sans résultat, et irritantes à cause de l'ardeur avec laquelle des deux côtés on descend en champ clos.

* * *

Le nouveau droit canonique va entrer en vigueur le jour de la Pentecôte. Est-il du goût de tout le monde? Assurément non. Et à cela il n'y a rien d'étonnant. Aussi ne faut-il point s'arrêter à ces préférences individuelles, ou même collectives, dont le pape n'a pas cru devoir faire cas. Des plaintes sont arrivées nombreuses à la *Commission d'interprétation*. Je dis des plaintes, j'aurais pu dire des demandes. Mais ces demandes avaient vraiment l'air d'être des plaintes, et c'est pourquoi j'ai tenu à employer ce dernier mot. Il n'est pas, il est vrai, parlementaire, mais il répond à la réalité des faits. Le nouveau code doit entrer en vigueur dans trois jours, le 18 mai 1918. C'est un fait qui résulte de la bulle même de promulgation de ce code et fait corps avec elle. Or il s'est trouvé des esprits chagrins, maussades, qui, ne pouvant pas supporter ce qui s'écarte de leur sentiment personnel, ont tenté une diversion. La voici. Le code devait être obligatoire au jour de la Pentecôte, soit! Mais, ajoutent-ils, le Saint-Siège est saisi de tant de questions, de tant de demandes ou de plaintes, la *Commission d'interprétation* est à ce point surchargée de tant de travail pour répondre à cette avalanche que cela en fait est impossible. En bonne logique, le pape n'a à sa disposition qu'un seul moyen de calmer cette effervescence, et c'est de reculer la date de la mise en vigueur du nouveau code. Cela s'est dit à Rome, a été imprimé dans les journaux. Il ne faudrait point se méprendre sur l'ampleur de ce mouvement tout factice. Le Saint-Siège n'en tiendra pas compte. Un décret de la Consistoriale du 25 avril 1918, sur les pouvoirs des évêques d'après le nouveau droit, commence précisément par rappeler

due publique à la
: " Est-il bon que
eau national fran-
vement, sans discu-
outefois, son argu-
pas dans les usages
hommes. Dieu, ex-
ment invincible le
de son divin Fils.
n matériel ou un
iver aux hommes.
us les hommes, et il
es desseins admira-
ient l'aurait-il pro-
r sur ses drapeaux.
ors ?
savant cardinal. Au
et les drapeaux sont
, des théâtres et des
'immoralité. Con-
ti porterait l'effigie
opter en France ce
u roi ou de l'armée
l'adjonction de la
simplement on pour-
igne sacré à l'éten-
symbolise la nation
er. Ainsi en Italie le
ur lequel se détache
e avec, au milieu un
de la maison de Sa-
e le roi.
itorisée du cardinal

ler que, le jour de la Pentecôte, le nouveau code entrera automatiquement en vigueur. C'est la réponse nette et précise au mouvement que je viens de signaler.

Ce décret consistorial est très intéressant, d'autre part, en ce qu'il montre comment le Saint-Siège a cherché à favoriser les évêques dans l'administration de leur diocèse en leur accordant *pleno jure* un certains de pouvoirs qu'ils étaient auparavant contraints de demander par indults. Il accorde en plus des pouvoirs spéciaux aux prélats qui gouvernent des diocèses en Amérique, aux îles Phillipines, aux Indes orientales, dans toute la partie de l'Afrique qui ne se baigne point dans les flots de la Méditerranée et enfin en Russie. Ces pouvoirs sont considérables.

Un dernier article de ce décret nous ramène à la guerre. Il accorde sur plusieurs points des facultés spéciales aux ordinaires de France, de Grande-Bretagne, d'Allemagne et de Pologne. On ne parle point de la Russie qui est comprise dans les concessions générales déjà indiquées. En pratique, les fidèles qui veulent désormais demander à Rome une dispense d'empêchement de mariage verront plus rapidement leurs vœux exaucés. Il en sera de même dans les cas où le recours à Rome est matériellement ou moralement impossible. Observons cependant que les dispenses données par la Pénitencerie pour le for interne n'ont point été touchées par ce décret.

* * *

Le décret nous parle de la guerre, mais c'est uniquement pour étendre les pouvoirs des ordinaires des pays qui sont atteints par elle. Il est, en dehors de toute argutie, un fait qui domine la situation. A l'heure actuelle la grande offensive allemande a fait banqueroute. Atteindre Paris d'une part, Calais de l'autre, le tout en passant par Amiens, tel était l'objectif allemand. Il devait être réalisé par une campagne

foudroyante et, à tous les objectifs donnés comme des y a loin de la cougnés dans la prerie et son intensitément auprès dujusqu'à présent l au même titre qu nous ne savons p semble peu proba près sur place de d'aboutir à autre la leçon qui se dé

Tout est loin ce que met la main ment. Elle va con ses troupes sur le rances contraires vont se trouver e tinuer la guerre s la semblerait imp que telle soit bie d'être de la pol l'objectif final d l'orthodoxie russ tout un peuple. crimes contre l'E ques, ruiné les ca les fidèles de Roi être maintenant fiers contre l'Eg seul mot d'*amen*

foudroyante et, à la fin de mars ou au commencement d'avril, tous les objectifs devaient être atteints. Ces désirs étaient donnés comme des prophéties. Mais l'événement a montré qu'il y a loin de la coupe aux lèvres. Les quelques kilomètres gagnés dans la première ruée, qui avait surpris par sa brusquerie et son intensité, ne sont rien stratégiquement et politiquement auprès du résultat espéré. Cela permet de dire que jusqu'à présent l'offensive allemande a été un échec complet au même titre que le fameux siège de Verdun. Evidemment, nous ne savons pas ce qui peut se produire demain. Mais il semble peu probable que les Allemands, qui s'évertuent à peu près sur place depuis bientôt deux mois, aient grande chance d'aboutir à autre chose qu'à la continuation du fiasco. Telle est la leçon qui se dégage des événements.

Tout est loin cependant d'être fini. Provisoirement l'Allemagne met la main sur la Russie économiquement et politiquement. Elle va commencer à ramener en plus grande abondance ses troupes sur le front français et, en dépit de toutes les assurances contraires, il est à prévoir que des contingents russes vont se trouver encadrés dans des unités allemandes pour continuer la guerre au plus grand profit des empires centraux. Cela semblerait impossible, et cependant il y a de grandes chances que telle soit bientôt la réalité. Telle serait au fond la raison d'être de la politique actuelle de l'Allemagne en Russie et l'objectif final de toute son action militaire. La citadelle de l'orthodoxie russe se débat dans les étreintes de l'agonie de tout un peuple. Les bureaucrates russes, coupables de tant de crimes contre l'Eglise, qui ont emprisonné les prêtres et les évêques, ruiné les catholiques uniates, et si largement ouvert à tous les fidèles de Rome les steppes glacées de la Sibérie, se trouvent être maintenant les serviteurs des Allemands ! Ces hommes si fiers contre l'Eglise ne trouvent plus dans leur langue que le seul mot d'*amen* à toutes les vexations dont leur pays est l'ob-

code entrera auto-
nette et précise au

d'autre part, en
herché à favoriser
cèse en leur accor-
u'ils étaient aupa-
ts. Il accorde en
ui gouvernement des
, aux Indes orien-
ne se baigne point
in en Russie. Ces

ène à la guerre. Il
éciales aux ordinai-
agne et de Pologne.
prise dans les con-
que, les fidèles qui
ispense d'empêche-
leurs vœux exau-
recours à Rome est

Observons cepen-
nitencerie pour le
e décret.

s c'est uniquement
es pays qui sont at-
urgutie, un fait qui
a grande offensive
Paris d'une part,
Amiens, tel était
par une campagne

jet! Je ne sais ce qui en adviendra, mais en ce moment on peut constater que c'est la justice de Dieu qui passe encore une fois.

DON ALESSANDRO.

LE SAINT-PERE BENOIT XV A NOS SOEURS DE LA PROVIDENCE

LES 6, 7 et 8 juin dernier, nos Soeurs de la Providence de Montréal ont célébré, par des fêtes intimes et pieuses, et sans éclat, ainsi qu'il convenait en ces temps de guerre et de tristesse mondiale, le 75^e de fondation de leur méritant institut. Nous n'en avons rien dit, dans le temps, pour mieux nous conformer aux désirs des jubilaires elles-mêmes, qui ne voulaient permettre aucun bruit autour de leurs très belles fêtes de famille religieuse. Mais nous considérons comme un devoir de consigner aujourd'hui dans les pages de notre *Semaine religieuse* la très belle lettre, si laudative et si consolante tout à la fois, que le pape Benoît XV lui-même a bien voulu adresser, à cette occasion, à la très révérende mère Marie-Julien, supérieure générale des Soeurs de la Providence. Cette lettre, évidemment, se passe de commentaires. Nous la faisons suivre de celle que Son Eminence le cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat du pape, a envoyée à Mgr l'archevêque de Montréal, en lui communiquant le document pontifical.

A NOTRE CHERE FILLE LA MERE MARIE-JULIEN

supérieure générale des Filles de la Charité, servantes des pauvres,
dites Soeurs de la Providence de Montréal.

Chère fille,

salut et bénédiction apostolique,

Votre lettre du 8 mars dernier nous a apporté l'agréable et consolante nouvelle du soixante-quinzième anniversaire de la

fondation de votre
brer par des fêtes
chain. — Nous nous
des membres de vo
tout entière, ainsi qu
a été heureux à cett
à la piété et au dév
accomplit en votre
gieux et de différent
prouve combien le
congrégation pendan
tence. Nous l'en rei
à répandre ses grâc
sur vos oeuvres, et d
s'accroître toujours
En témoignage de
gage des faveurs di
vous, chère fille, à
votre congrégation
que implorée, béni

Rome, du Vatica

Secrétairerie d'Etat
de Sa Sa

Monseigneur,

J'ai le plaisir de
Saint-Père a daigné
mandation, adresser
Charité, servantes d

fondation de votre institut, que vous vous proposez de célébrer par des fêtes religieuses spéciales les 6, 7 et 8 juin prochain. — Nous nous associons de tout coeur à votre joie, à celle des membres de votre conseil et de votre famille religieuse tout entière, ainsi qu'à la joie de votre vénéré archevêque, qui a été heureux à cette occasion de rendre un noble témoignage à la piété et au dévouement de votre institut et au bien qu'il accomplit en votre pays. Le tableau de votre personnel religieux et de différentes oeuvres confiées à votre sollicitude nous prouve combien le divin maître s'est plu à bénir votre chère congrégation pendant les soixante-quinze années de son existence. Nous l'en remercions avec vous, le priant de continuer à répandre ses grâces de choix sur vous, sur votre institut et sur vos oeuvres, et de vous donner la joie de voir votre famille s'accroître toujours dans l'esprit de charité et de ferveur. — En témoignage de notre paternelle bienveillance, et comme gage des faveurs divines, nous vous accordons de tout coeur à vous, chère fille, à vos assistantes générales, aux membres de votre congrégation et à leurs parents, la bénédiction apostolique implorée, bénissant aussi les personnes confiées à vos soins.

Rome, du Vatican, le 21 avril 1918,

BENEDICTUS PP. XV.

Secrétairerie d'Etat
de Sa Sainteté,

Du Vatican, 29 avril 1918.

Monseigneur,

J'ai le plaisir de remettre à Votre Grandeur la lettre que le Saint-Père a daigné, en vue surtout de votre spéciale recommandation, adresser à la supérieure générale des Filles de la Charité, servantes des pauvres, dites Soeurs de la Providence

de Montréal, à l'occasion du 75^e anniversaire de la fondation de cet institut.—Nul doute que ce témoignage de spéciale bienveillance du Souverain Pontife ne soit pour les membres de la congrégation des Filles de la Charité de votre ville épiscopale un puissant encouragement à être toujours fidèles à l'esprit de leur vocation. — Veuillez agréer, Monseigneur, la nouvelle assurance de mon entier dévouement en Notre-Seigneur. —

P. card. GASPARRI.

A Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési,
archevêque de Montréal.

BENOIT XV ET LA MUSIQUE SACRÉE

UNE lettre de Rome à *La Croix* de Paris, en date du 16 mai 1918, expose à ses lecteurs comment une audience accordée quelques jours auparavant par le pape Benoît XV aux professeurs et aux étudiants de l'*Ecole supérieure de musique sacrée* de la ville éternelle a fourni à Sa Sainteté une nouvelle occasion d'exprimer de la façon la plus significative l'importance qu'il attache à cette institution. Les membres si zélés et si dévoués de notre *Schola cantorum* de Montréal trouveront sans doute dans cet exposé des vues du pape régnant un haut et puissant motif d'encouragement. C'est à leur intention, et pour stimuler encore, si possible, leur zèle et leur dévouement, qui ne sont peut-être pas assez compris et appréciés, que nous faisons de nouveau écho, dans nos pages, à la parole pontificale.

“ Son Eminence le cardinal Billot, protecteur de l'Ecole—raconte le correspondant romain—exposa au Souverain Pontife les consolants développements de l'oeuvre. Après Dieu, dit-il, dont l'admirable Providence, nonobstant la difficulté des temps, se touche vraiment de la main, l'Ecole doit tout à Votre Sainteté.

“ Benoît XV révéla un héritage très précieux ; qu'il entendit l'instrument que Pie IX avait commencé à jouer pour continuer la tradition créée ”. Et, après avoir dit cette Ecole, il continua d'exprimer, et publia vers les généreux bénévoles le comité au que par des personnes afin d'achever la formation que la main de Dieu a posées, et que celles-ci furent émues par cette main du Seigneur les débuts ? Tout cela fut le magnifique *virtutem*, il nous se *cale de musique sac* ces mots *Dextera D* entendu les paroles rions voulu interroger fois ces paroles à dire que désormais chanter les gloires *narrabo opera Dom* voulait, pour sa part, pement ultérieur d'en faveur de cet institut sent aussi écho de rangs de leur jeune à Rome pour y ach

“ Benoît XV répondit qu’il considérait cette Ecole comme un héritage très cher que lui avait laissé son vénéré prédécesseur ; qu’il entendait “ faire grand compte du principal instrument que Pie X, de sainte mémoire, lui avait mis en main pour continuer l’œuvre de la réforme de la musique sacrée ”. Et, après avoir dit sa satisfaction pour les progrès de cette Ecole, il continua : “ A coup sûr, il nous est agréable d’exprimer, et publiquement, nos sentiments de gratitude envers les généreux bienfaiteurs de l’institut, et en particulier, envers le comité auxiliaire institué aux Etats-Unis d’Amérique par des personnages distingués et par de pieuses dames, afin d’achever la fondation de l’Ecole pontificale. Mais, puisque la main de Dieu se voit dans les grandes et les petites choses, et que celles-ci grandissent seulement quand elles sont formées par cette main divine, comment ne pas attribuer à la main du Seigneur le développement d’une école qui eut d’humbles débuts ? Tout à l’heure, en écoutant exécuter magistralement le magnifique motet de Palestrina *Dextera Domini fecit virtutem*, il nous semblait entendre sortir de l’Ecole pontificale de musique sacrée une voix qui s’appliquait à elle-même ces mots *Dextera Domini exaltavit me*. Et quand nous avons entendu les paroles du psaume qui suivent celles-là, nous aurions voulu interrompre le chant pour appliquer une seconde fois ces paroles à notre *Ecole de musique sacrée*, et lui faire dire que désormais elle ne doit point mourir mais subsister pour chanter les gloires du Seigneur — *Non moriar, sed vivam et narrabo opera Domini*. ” Aussi le Saint-Père déclara-t-il qu’il voulait, pour sa part, continuer à s’employer pour le développement ultérieur de l’institution : “ Au chœur de louanges en faveur de cet institut, nous désirons, ajouta-t-il, que fassent aussi écho de loin les évêques, en choisissant parmi les rangs de leur jeune clergé des sujets qui puissent être envoyés à Rome pour y achever leurs études de musique sacrée. . . ”

UNE COMMUNION GENERALE DE TOUS LES CATHOLIQUES DU MONDE LE 29 JUIN

Le comité romain *Saint Pierre, premier pape*, qui a déjà pris la belle initiative de demander à tous les laïques du monde de communier aux intentions du Saint-Père le jour de sa fête (25 juillet) et le jour anniversaire de sa naissance (21 novembre), nous prie de faire écho à l'appel suivant pour le 29 juin prochain :

Le comité Saint Pierre, premier pape, comme c'était son devoir, a accueilli avec la plus grande joie le dernier motu proprio du Saint-Père relatif à la messe de la fête des saints apôtres Pierre et Paul. Il a tenu, le dimanche, 12 mai, une réunion où il a décidé d'adresser un appel à tous les laïques catholiques du monde, afin que le jour du 29 juin ils se pressent en foule autour de leurs prêtres respectifs célébrant la sainte messe, sacrifice de justice et de paix, en union avec le prêtre suprême de la chrétienté, et afin que, durant cette messe, ils s'approchent tous de la sainte table pour recevoir la sainte communion, sacrement de paix et d'amour.

C'est de grand coeur que nous transmettons cet appel aux fidèles catholiques de Montréal. Mgr l'archevêque nous y a d'ailleurs autorisé. — Rédaction de la *Semaine*.

LES HOSTIES

On s'est demandé si l'on pouvait se servir, pour la confection des hosties, de farine qui n'a pas été parfaitement blutée. La chose paraît permise. La règle théologique veut que le pain eucharistique soit fait avec du froment. Que la farine de froment soit passée au sas plusieurs fois ou non, il n'y a que sa couleur qui puisse être affectée, la matière reste la même.

(Communiqué officiel.)

TABI

Actes diplomatique
Aide (L') aux Co
Alsacé (Pour l') e
Apostolat (L') ca
Auclair (M. l'abbé
Augustin-Marie,
Amé (Le R. P.)
Audet (M. l'abbé
Bibliographie :
Les promesse
Chippewa :
L'Histoire sa
gé, curé de
Bonin (M. l'abbé
Charrier, p. s. s
Jacques à M
Confrères (Deux
Crochetière (La
Crochetière (M.
Desforges (Le R
Dauray (Le qua
socket, R. I.
Hôpital (A l')
Incendie chez le
Journaux (Ce qu
Lapierre (M. l'a
Larose (Mgr P.-
burg, N. Y. ...
Livre (Un) de M
famille Bissoi
MacDonald (M. l
Ordre (Un) du j
Ouimet (Mgr J.-S
de Saint-Jovi
Pays (Au servic
Perron (M. l'abb
Race (Une) de l
Saint-Siège (Le)
Soeurs de l'Imm
Soeurs de Marie
fermées

Benoît XV (Notre S
Actes du Saint-S
Benoît XV et la
Le discours du p
Le pape et le cur
Le Saint-Père et

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE
LXXIÈME VOLUME

A	PAGES
Actes diplomatiques contre le pape.....	25
Aide (L') aux Conscrits Canadiens.....	358
Alsacé (Pour l') et la Lorraine.....	354
Apostolat (L') catholique	134
Auclair (M. l'abbé Elie-J.) :	
Augustin-Marie, o. c. r. (Le R. P.).....	368
Amé (Le R. P.) — des Pères Franciscains.....	298
Audet (M. l'abbé J.-F.), curé de Winooski, Vermont.....	76
Bibliographie :	
<i>Les promesses du Sacré-Coeur</i> , par le Père Freenon, de Chippewa Falls, Wisconsin.....	269
<i>L'Histoire sainte enseignée</i> , par M. l'abbé F.-A. Baillair- gé, curé de Verchères.....	101
Bonin (M. l'abbé Joseph), ancien curé, Pointe-Saint-Charles	58
Charrier, p. s. s. (M. l'abbé S.-F.), ancien curé de Saint- Jacques à Montréal	230
Confrères (Deux) honorés par leur évêque.....	240
Crochetière (La mort du capitaine-aumônier).....	271
Crochetière (M. l'abbé R.), capitaine-aumônier.....	249
Desforges (Le R. P. F.), de la compagnie de Marie.....	293
Dauray (Le quatre-vingtième de M. l'abbé), curé de Woon- socket, R. I.	270
Hôpital (A l')	43
Incendie chez les Soeurs Grises	119
Journaux (Ce qu'il faut penser des).....	327
Lapierre (M. l'abbé J.-A.), vicaire à Saint-Henri.....	316
Larose (Mgr P.-O.), ancien curé de Notre-Dame d'Ogdens- burg, N. Y.	281
Livre (Un) de M. Pierre-Georges Roy: <i>Monographie de la famille Bissot de Vincennes</i>	107
MacDonald (M. l'abbé A.), curé de Saint-Jean-de-Wickham	92
Ordre (Un) du jour aux troupes canadiennes en France...	303
Ouimet (Mgr J.-S.), vicaire général de Mont-Laurier et curé de Saint-Jovite	265
Pays (Au service de mon).....	90
Perron (M. l'abbé J.-A.-S.), curé de Sainte-Anne-de-Bellevue	203
Race (Une) de pionniers.....	72
Saint-Siège (Le) et les puissances.....	39
Soeurs de l'Immaculée-Conception: lettre de Chine.....	104
Soeurs de Marie-Réparatrice: travaux sollicités; retraites fermées	304
B	
Benoît XV (Notre Saint-Père le pape) :	
Actes du Saint-Siège	354
Benoît XV et la musique sacrée.....	394
Le discours du pape à la Noël de 1917.....	51
Le pape et le curé d'Ars.....	13
Le Saint-Père et les Soeurs de la Providence.....	392

	PAGES
Bourne (Le cardinal) et le Saint-Siège.....	160
Bruchési (Mgr Paul), archevêque de Montréal:	
Allocation de Mgr l'archevêque à la messe de minuit du jour de l'an, à Notre-Dame.....	18
Circulaire au sujet du carême de 1918.....	82
Communiqué de Mgr l'archevêque au sujet de la messe du 29 juin	378
Lettre de Mgr l'archevêque à sir William Peterson, principal de l'université McGill, au sujet d'un discours de M. J.-A. Nicholson, registraire de cette même université.	149
Lettre de Mgr l'archevêque au sujet des privilèges accordés aux prêtres qui s'occupent de l'Oeuvre de la Sainte- Enfance	163
Lettre de Mgr l'archevêque au directeur de la <i>Vie nouvelle</i>	164
Lettre de S. E. le cardinal secrétaire d'Etat à Mgr l'arche- vêque au sujet du Denier de Saint-Pierre.....	275
Lettre de Mgr l'archevêque aux administrateurs de la ville de Montréal au sujet des "vues animées".....	324
Lettre pastorale et mandement de Mgr l'archevêque sur la célébration de la fête du Sacré-Coeur.....	338
Lettre de Mgr l'archevêque de Montréal en faveur des Soeurs Grises et de leurs oeuvres de charité.....	114
Nominations ecclésiastiques	2, 89, 194
Oeuvre de la Sainte-Enfance.....	130
Ordinations de la Trinité.....	352
Pour la Crèche des Soeurs Grises: Rapport des recettes et des dépenses (1917)	146
Tournée de confirmation dans nos diverses institutions (1918)	85
Tournée de confirmation dans les paroisses de la ville de Montréal (1918)	142
Visite pastorale (1918).....	224
Bucceroni, s. j. (Le R. P.), professeur à l'université grégorienne de Rome	307
C	
Catholicisme (Le) et les soldats anglais en France.....	383
Cérémonie (Une belle) au Vatican: La bienheureuse Margue- rite-Marie et le vénérable Olivier Plunkett.....	290
Christianisme (Le), source de vie	346
Clergé (Le) et la guerre.....	235
Code (A propos du nouveau) de droit canonique.....	200
Comment nous jugent le <i>Tablet</i> et l' <i>Univers</i>	56
Communions (La) des enfants	323
Communions (Une) générale pour le 29 juin.....	396
Correspondance romaine.....	66, 86, 98, 152, 166, 195, 211, 244, 308, 343, 370, 387
D	
Desqueyrous (Le révérendissime Père), procureur général des Dominicains	41
Désy, s. j. (Le R. P.)	361
Dieu et les événements présents	313
Documents pour l'histoire: A propos d'un discours de M. J.-A. Nicholson, registraire de l'université McGill.....	149

Dons faits aux Soeurs l'entremise de Dumesnil, s. j. (Le R. ton, Ont.	
Dupeurs (Les) et de	
Evangile (Page d')	
Fiançailles (Les) et par le Père D.	
Filles (Les jeunes)	
Fin (La) du monde	
Fleurs et prières ...	
Forbes (Mgr John), juteur de Mgr	
France (Les relation	
Garros (Paroles de)	
Gaynemer, héros chr	
Hosties (Les)	
Incident (A propos de) Institut (L') de Fran	
Jones, s. j. (Le R. P.)	
Langue et foi.....	
Langue (La) diplôme	
Lettre de S. E. le délé- neuve à S. E. l' archevêques et	
Lettre de S. E. le card de Montréal au	
Logue (Le cardinal)	
Luçon (Son Eminenc	
Maison (La) aux quin	
Messe (La) du 29 juil	
Miracle (Le) de sair	
Monde (Le) catholiqu	
Montagnes (Les deux	
Musique (La) d'églis	
Noble (Un) souci ...	
Noël de par chez nou	
Noël (Les sabots de)	

	PAGES
.....	160
e minuit du	18
.....	82
la messe du	378
erson, prin-	
discours de	149
te université.	
ges accordés	163
de la Sainte-	164
<i>Vie nouvelle</i>	
Mgr l'arche-	275
rs de la ville	
"	324
evêque sur la	
"	338
n faveur des	
té.....	114
.....2, 89,	194
.....	130
.....	352
es recettes et	
.....	146
s institutions	
.....	85
de la ville de	
.....	142
.....	224
té grégorienne	
.....	307
ance.....	383
reuse Margue-	
cett.....	290
.....	346
.....	235
ie.....	200
.....	56
.....	323
.....	396
6, 98, 152, 166,	
4, 308, 343, 370,	387
eur général des	
.....	41
.....	361
.....	313
urs de M. J.-A.	
oGill.....	149

	PAGES
Dons faits aux Soeurs Grises pour l'oeuvre de la Crèche, par l'entremise de Mgr l'archevêque de Montréal. 174, 189, 194, 242	242
Dumesnil, s. j. (Le R. P.), ancien curé de Saint-Ignace de Stelton, Ont.	379
Dupeurs (Les) et les dupés.....	136
E	
Evangile (Page d')	138
F	
Fiançailles (Les) et le mariage: Leur célébration canonique, par le Père Duvic, o. m. i.....	137
Filles (Les jeunes) d'aujourd'hui.....	215
Fin (La) du monde	214
Fleurs et prières	28
Forbes (Mgr John), des Pères Blancs d'Afrique, nommé coadjuteur de Mgr Streicher, vicaire apostolique de l'Ouganda	314
France (Les relations de la) avec le Vatican.....	126
G	
Ganros (Paroles de)	272
Guynemer, héros chrétien.....	14
H	
Hosties (Les)	396
I	
Incident (A propos de l') Nicholson: Une mise au point.....	178
Institut (L') de France et le cardinal Mercier.....	69
J	
Jones, s. j. (Le R. P. A.-E.)	121
L	
Langue et foi.....	258
Langue (La) diplomatique	75
Lettre de S. E. le délégué apostolique du Canada et de Terre-neuve à S. E. le cardinal archevêque de Québec et aux archevêques et évêques du Canada et de Terre-neuve....	227
Lettre de S. E. le cardinal secrétaire d'Etat à Mgr l'archevêque de Montréal au sujet du Denier de Saint-Pierre.....	275
Logue (Le cardinal) et les <i>Sinn Feiners</i>	10
Laçon (Son Eminence le cardinal) quitte Reims.....	381
M	
Maison (La) aux quinze enfants	171
Messe (La) du 29 juin.....	376
Miracle (Le) de saint Janvier.....	40
Monde (Le) catholique et la France.....	35
Montagnes (Les deux)	3
Musique (La) d'église	45
N	
Noble (Un) souci	186
Noël de par chez nous	22
Noël (Les sabots de).....	74

	PAGES
O	
Oeuvre des tabernacles	50
P	
Pape (Le) et la paix: Lettre pastorale de Mgr Rumeau, évêque d'Angers	276
Péché (Le) de superstition.....	182
Prière (La) en commun.....	7
Prière (La) d'un soldat aveugle.....	37
R	
Réflexions utiles sur l'éducation.....	217
Renaud (M. l'abbé S.), curé de Saint-Bruno.....	246
Retraites fermées: A la Villa Saint-Martin.....	34, 91, 287
Réveillon (Un) d'artistes.....	218
Rhodes (La bourse)	285
S	
Saint-Denis (M. l'abbé Joseph) :	
Fonction du sous-diacre remplie par un tonsuré.....	330
Génuflexion ou prostration au choeur après l'élévation...	366
Assistant du célébrant	239
Baiser de paix	238
<i>De profundis</i> après les funérailles ou l'absoute.....	239
Epître	238
Evangile	238
Indulgences de la fête de la sainte Famille.....	30
Médailles scapulaires	140
Messe sans servant	350
Moment de s'asseoir à la communion de la messe.....	139
Position des ministres sacrés à l'introit.....	237
Position des ministres sacrés avant la prose.....	237
Position du diacre au chant de l'absoute.....	139
Présentation des cierges allumés.....	48
Quarante-heures dans les couvents	157
Solennités de la sainte Famille et de la Purification.....	47
Solennités du saint Nom de Jésus et de la sainte Famille.	15
Solennité de Saint-Jean-Baptiste de la Salle.....	283
Viatique	222
<i>Schola Cantorum</i> (La)	128
Sigebert (Le cher frère) des Ecoles chrétiennes.....	187
Société d'une messe.....	9, 34, 113, 162, 194, 181
Sœurs Grises (Les) de la Croix à Ottawa: Une belle fête et un bel article	130
Suaire (Le saint) et la sainte face.....	274
U	
Union Saint-Jean	290
V	
Vêtue et profession religieuse :	
Sœurs de Miséricorde	64
Sœurs de Sainte-Anne	109
Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie.....	111, 112, 288
Sœurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs.....	144, 256
Sœurs de Charité de la Providence.....	207